

Anne C.

**Directeur général des services  
Commune d'Artix (Artix)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

Dans le cadre de mon emploi de directrice générale des services d'une commune de 3600 habitants :

- Je manage le personnel de la collectivité en collaboration avec les responsables de service ;
- J'ai un rôle de conseil vis-à-vis des élus et notamment du Maire. Je dois veiller à l'application de la réglementation et faire en sorte que les projets ou les décisions des élus s'inscrivent dans le cadre des différentes législations ;
- Je prépare et assure le suivi des différents budgets de la Commune ;
- Je suis chargée de veiller à l'application des différentes décisions du Conseil municipal ;
- J'assure la veille juridique.

**Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?**

Suite à l'obtention de ma licence AES, j'ai poursuivi par une maîtrise AES puis j'ai enchaîné sur un DESS Administration des Collectivités Locales. Au cours de l'année de mon DESS, j'ai passé le concours de rédacteur territorial et d'attaché territorial. A cette époque, j'ai été lauréate du concours de rédacteur mais pas de celui d'attaché. J'ai immédiatement été recrutée en qualité de rédacteur par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques. J'ai intégré le service remplacement et renfort. Pendant 2 ans au sein de ce service, j'ai été envoyée dans différentes collectivités (communes, communauté de communes) pour assurer des remplacements d'agents indisponibles ou pour faire face à un surcroît d'activité. J'ai donc appris sur le tas beaucoup de choses en côtoyant différentes collectivités et différents services.

Dans le cadre du service remplacement & renfort, je suis intervenue dans la Commune où je travaille depuis 17 ans. J'ai été affectée dans cette commune pour pallier l'absence de direction à un moment où les élections municipales venaient d'être invalidées. J'y suis restée 1 an dans le cadre du service remplacement & renfort. A l'issue de cette année, le Maire nouvellement élu, m'a proposé d'intégrer définitivement sa collectivité en qualité de directrice générale des services.

Quelques temps plus tard, j'ai passé l'examen professionnel de rédacteur chef que j'ai obtenu et j'ai été nommée sur ce nouveau grade. En 2004, j'ai présenté le concours interne d'attaché territorial que j'ai également réussi et je suis depuis toujours directrice générale des services nommée sur le grade d'attaché territorial.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?**

La licence AES m'a permis d'avoir des connaissances générales dans différentes matières qui me sont utiles dans le cadre de mes fonctions notamment les matières juridiques. C'est une licence qui est variée. Pour autant, pour exercer les fonctions que j'exerce aujourd'hui, il est évident que l'on ne peut se contenter de la licence notamment pour réussir le concours d'attaché territorial. Le DESS Administration des Collectivités Locales m'a véritablement permis de découvrir le milieu de la fonction publique territoriale et a été passionnant.